

L'apprentissage en 2018 dans l'académie de Lyon au tournant de la réforme

Au 31 décembre 2018, 23 304 apprentis reçoivent une formation dans l'académie de Lyon. Cela représente 1 039 jeunes de plus qu'en 2017. Cette augmentation est essentiellement due aux formations du supérieur, dont le développement rapide ces dix dernières années s'est poursuivi en 2018. Sur la même période, les effectifs apprentis du secondaire ont baissé de 19,0 %. Cependant, pour la première fois depuis 2012, les formations de niveaux V (CAP et certaines mentions complémentaires) ont connu une augmentation du nombre d'apprentis. Le poids du secteur des services en apprentissage est moins important que celui de la production, notamment dans le secondaire. En lien avec ce déséquilibre, les filles sont bien moins nombreuses que les garçons dans l'apprentissage.

Au 31 décembre 2018, l'académie de Lyon comptait 23 304 apprentis et 146 pré-apprentis répartis sur près de 200 sites de formations. Ces sites sont principalement sous tutelle de l'Éducation nationale ou du ministère chargé de l'Agriculture, et sont généralement associés à l'un des 32 CFA de l'académie de Lyon (quelques uns sont des sites liés à des CFA des académies de Grenoble et de Clermont-Ferrand).

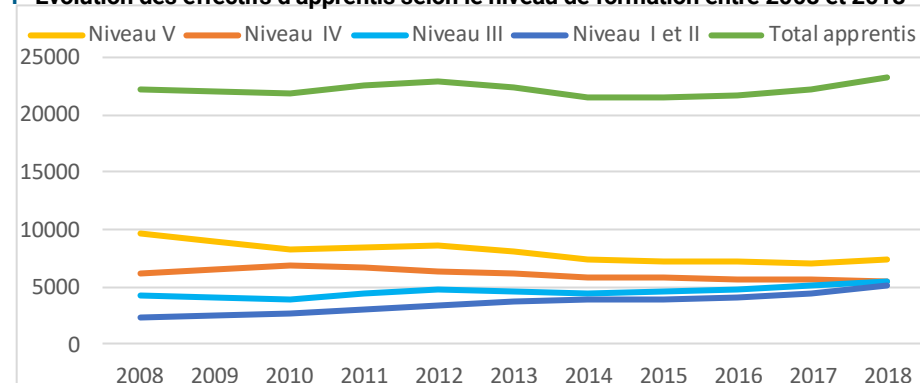
Sur dix ans, baisse des effectifs dans le secondaire, hausse dans le supérieur

Entre 2017 et 2018, le nombre d'apprentis et pré-apprentis a augmenté de 4,5 % et est au plus haut depuis 10 ans. Sur la période 2008 à 2018, la répartition par niveau de diplôme a fortement évolué [figure 1]. Ainsi, le supérieur, qui ne formait que 28,8 % des apprentis en 2008, a vu ses effectifs croître fortement sur dix ans (+62,9 %). Aujourd'hui, 44,9 % des apprentis préparent un diplôme du supérieur. De leur côté, les effectifs de l'apprentissage dans le secondaire ont globalement baissé sur dix ans (-19,0 %). Un léger rebond en 2018 (+1,0 %) est à noter dans l'académie [figure 2], rebond qui est observé depuis 2017 au niveau national.

Hausse des effectifs de CAP après cinq années de baisse

Dans le secondaire, le poids de l'apprentissage dans les formations du second degré professionnel est de 17,0 %, en baisse de 0,2 point par rapport à 2017. Les diplômes de niveau V restent les diplômes les plus préparés,

1- Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2008 et 2018



Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.

Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

2- Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	effectifs 2018	évolution de		Part des filles
		2017 à 2018	2008 à 2018	
CAP	6 865	3,6 %	-19,5 %	23,8 %
Autres diplômes de niveau V	453	4,9 %	26,9 %	38,6 %
Total niveau V	7 318	3,7 %	-24,5 %	24,7 %
BP	2 185	-3,2 %	-10,2 %	42,6 %
Bac professionnel	2 666	-0,2 %	-14,5 %	17,5 %
Autres diplômes de niveau IV	677	-7,5 %	11,7 %	40,5 %
Total niveau IV	5 528	-2,4 %	-10,2 %	30,2 %
Total Secondaire	12 846	1,0 %	-19,0 %	27,1 %
BTS	4 582	3,0 %	29,0 %	34,7 %
Autres diplômes de niveau III	855	17,4 %	42,5 %	36,1 %
Total niveau III	5 437	5,0 %	31,0 %	35,0 %
Licence	1 149	8,8 %	76,8 %	43,2 %
Master	585	25,3 %	96,3 %	52,1 %
Diplôme d'ingénieur	2 317	11,0 %	170,4 %	19,9 %
Autres diplômes de niveaux I et II	970	27,8 %	109,1 %	50,7 %
Total niveaux I et II	5 021	14,9 %	121,3 %	34,9 %
Total Supérieur	10 458	9,6 %	62,9 %	34,9 %
Total apprentis	23 304	4,7 %	4,6 %	30,6 %
Préapprentissage	146	-21,1 %	-30,1 %	27,4 %
Total apprentis + préapprentissage	23 450	4,5 %	4,3 %	30,6 %

Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.

Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

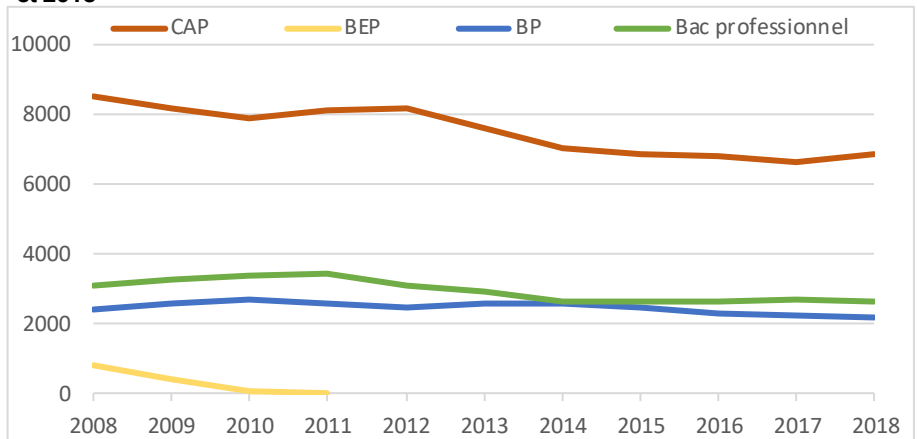
malgré une baisse des effectifs sur dix ans (-24,5 %). Alors que ces diplômes représentaient 43,5 % des apprentis (apprentissage du supérieur compris) en 2008, cette part n'est plus que de 31,4 % en 2018. Depuis la disparition du BEP, le CAP est le principal diplôme de niveau V. Comme dans le secteur scolaire, les effectifs des apprentis de CAP ont connu une augmentation en 2018 (+ 3,6 %), ce qui n'était plus arrivé depuis 2012.

Les diplômes de niveau IV ont connu eux aussi une forte baisse ces 10 dernières années (-10,2 %). Diplôme le plus préparé à ce niveau, le baccalauréat professionnel par l'apprentissage a connu une désaffection après la fin du baccalauréat professionnel en deux ans (-21,5 % depuis 2010) ; malgré une stagnation en 2018, la croissance redevient globalement positive depuis 2016, conformément à l'évolution au niveau national. Le brevet professionnel est un autre diplôme de niveau IV à fort effectif. Il a pour particularité de ne pouvoir être préparé que par l'apprentissage. Ces effectifs ont aussi baissé depuis 2015 [figure 3].

Dans le secondaire, moins de 30 % des apprentis suivent une formation dans le domaine des services et un quart des apprentis sont des filles

La diminution des effectifs affecte aussi bien le domaine de la production que celui des services. Elle est un peu plus marquée dans le domaine des services au niveau IV, du fait de la baisse dans les spécialités « échanges et gestion » et « communication et information ». En production, les spécialités « Génie civil, constructions, bois » et « Mécanique, électricité, électronique » ont connu une forte décroissance de leurs effectifs. Seul « Agriculture, pêche, forêt » a progressé ces 10 dernières années. La spécialité « Transformations » est en 2018 la spécialité qui accueille le plus d'apprentis.

3- Évolution des effectifs d'apprentis selon le diplôme de niveau V ou IV entre 2008 et 2018



Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.
Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

Dans le secondaire, les filles s'orientent moins souvent vers la voie professionnelle que les garçons. Cela se vérifie dans le secteur scolaire, et plus encore en apprentissage : en 2018, un apprenti du secondaire sur quatre était une fille, alors qu'elles sont 40,9 % dans les formations scolaires professionnelles. Cette sous-représentation est en partie liée à la prédominance des spécialités de la production, qui accueillent plus de 70 % des apprentis du secondaire. Les filles ne sont en effet que 10,2 % dans le domaine de la production, alors qu'elles représentent 67,4 % du domaine des services. Ce choix sexué se retrouve dans le second degré chez les jeunes de la voie professionnelle sous statut scolaire, mais de façon un peu moins marquée (14,6 % de filles en production et 63,9 % dans les services).

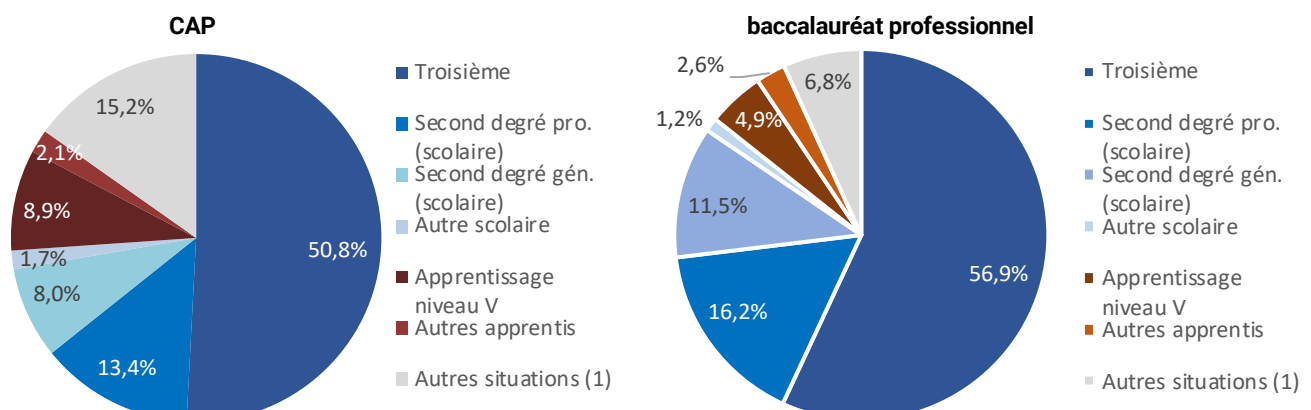
Les jeunes entrant en première année de CAP en apprentissage viennent pour plus de la moitié de troisième. Près d'un quart étaient auparavant inscrits en scolaire dans une formation du second degré (13,4 % dans la voie professionnelle et 8,0 % dans la voie générale). Ils étaient 7,4 % en emploi l'année précédente. 11,0 % étaient précédemment déjà en apprentissage [figure 4].

En seconde professionnelle, on note une faible proportion de jeunes sous statut apprenti qui étaient déjà en apprentissage l'année précédente (7,5 %), alors qu'ils étaient plus de 22 % en 2010 : les apprentis titulaires de CAP sont aujourd'hui moins nombreux à poursuivre leur formation en baccalauréat professionnel [figure 4].

Croissance rapide dans le supérieur

Dans le supérieur, plus de la moitié des apprentis préparent un diplôme de niveau III, essentiellement un BTS. Sur dix ans, les effectifs ont augmenté de 31,0 %, principalement sur la période de 2014 à 2018. La croissance est toutefois moins rapide que dans l'ensemble des niveaux I et II, dont les effectifs ont plus que doublé, avec des variations suivant le diplôme. Ainsi, les effectifs d'apprentis ont augmenté de 76,8 % en licence en dix ans, alors que, dans le même temps, le nombre d'apprentis ingénieurs est passé de 857 à 2 317, soit une augmentation de plus de 170 %. Enfin, les masters ne comptent en 2018 que 585 apprentis, mais la croissance depuis 2008 est forte (+96,3 %), dépassant 25 % pour la seule année 2018 [figure 5].

4- Origine des apprentis en première année de CAP et de baccalauréat professionnel en 2018-2019



Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.
(1) Stage, emploi, chômage et origine inconnue
Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

La moitié des apprentis du supérieur dans le domaine des services...

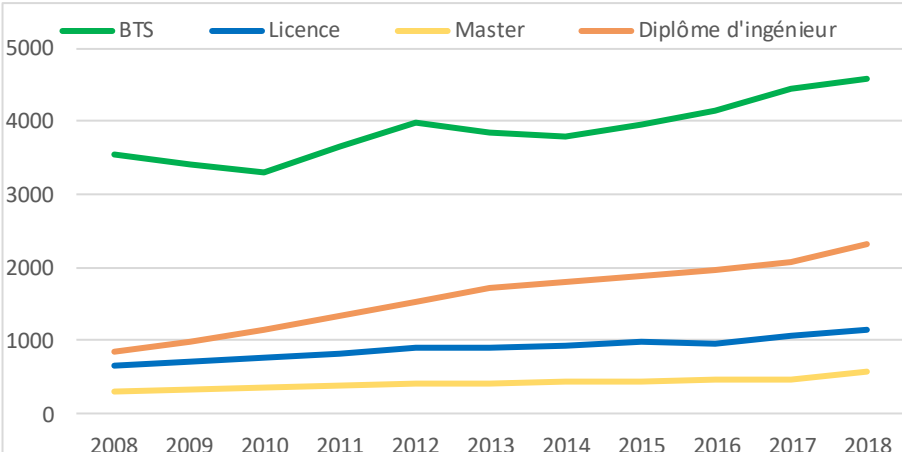
L'augmentation du nombre d'apprentis concerne tous les domaines de spécialité. Elle a été un peu plus rapide dans les services, certaines spécialités ayant presque doublé leurs effectifs en 10 ans : c'est notamment le cas de « Communication et information » et « Services aux personnes ». Les spécialités de la production ont connu des croissances assez différenciées : faible pour la spécialité « pluritechnologique de la production » ; forte pour les spécialités « Génie civil, constructions, bois » et « Mécanique, électricité, électronique ». Enfin, l'apprentissage dans les domaines disciplinaires (mathématiques, lettres...), malgré une forte croissance, reste peu développé.

Si la part des services dans le supérieur est pratiquement égale à celle de la production en 2018, il existe de fortes différences entre les niveaux : les domaines de la production sont majoritaires au niveau I (51,5 %) et plus encore au niveau III (58,3 %) ; les domaines des services prédominent au niveau II, accueillant 74,3 % des apprentis.

... et un tiers des apprentis sont des femmes

Dans le supérieur, un apprenti sur trois

5- Évolution des effectifs d'apprentis selon le diplôme de niveau III, II ou I entre 2008 et 2018



Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.

Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

est une femme, part qui est plus élevée que dans le secondaire. Les filles sont encore très présentes dans les services, mais ne sont pas majoritaires aux niveaux les plus élevés (niveaux I et II). Dans les domaines de la production, elles sont toujours très minoritaires, mais un peu plus présentes aux niveaux les plus élevés (21,1 % au niveau I et 32,6 % au niveau II).

La moitié des apprentis en première année de BTS sont des nouveaux bacheliers de la voie scolaire

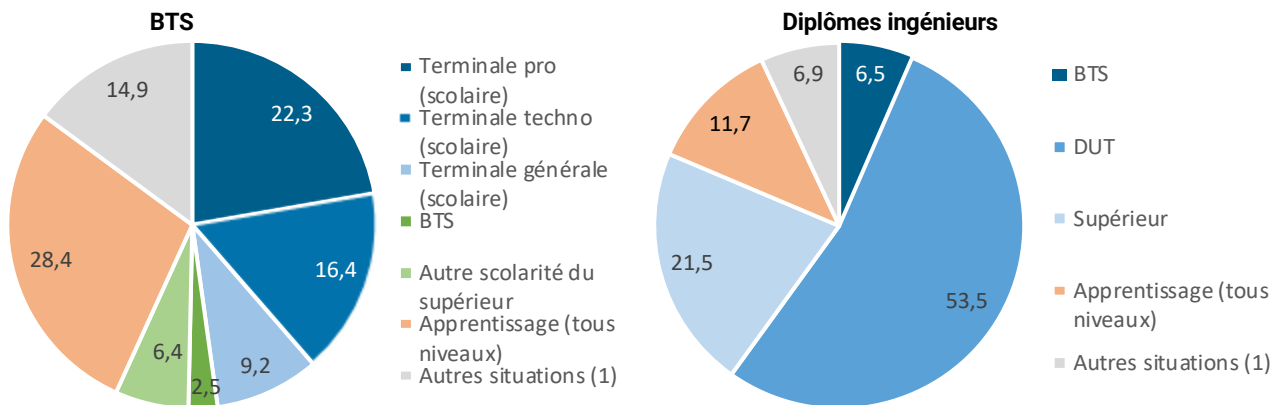
Les apprentis entrant en première année de BTS sont, pour un peu moins de la

moitié, issus du secondaire en voie scolaire. Ce sont principalement des bacheliers professionnels. Ceux qui étaient apprentis l'année précédente représentent 28,4 % des effectifs. Pour les entrants en formation ingénieur par l'apprentissage, la majorité étaient auparavant en IUT sous statut étudiant, alors que 11,7 % suivaient déjà une formation par apprentissage [figure 6].

Des apprentis plus âgés qu'il y a 10 ans

Le développement de l'apprentissage dans le supérieur et sa relative régression dans le secondaire sur dix ans ont eu pour effet un vieillissement de la

6- Origine des apprentis en première année de BTS et de formation ingénieur en 2018-2019 (en %)



Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.

(1) Stage, emploi, chômage et origine inconnue

Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

ZOOM SUR : réussite et accès aux examens

En 2017, dans l'académie de Lyon, la réussite aux examens des apprentis par rapport aux jeunes sous statut scolaire était moins élevée de 0,9 point en CAP (84,9 %), mais supérieure de 3,1 points en baccalauréat professionnel, du fait de meilleurs résultats dans le secteur de la production (88,1 % sous statut apprenti contre 81,2 % sous statut scolaire).

Outre les effets de structure liés aux taux de réussite selon la spécialité, ces comparaisons entre l'apprentissage et la voie scolaire sont à relativiser puisque les chiffres ne portent que sur les jeunes

présents aux examens. Le taux d'accès au diplôme est un indicateur qui prend en compte l'ensemble des jeunes formés, y compris ceux n'ayant pas atteint la classe terminale. Il est obtenu ici en calculant la proportion des jeunes qui ont obtenu leur diplôme trois ans (resp. quatre ans) après leur entrée en première année de CAP (resp. en première année du baccalauréat professionnel).

Parmi les jeunes entrés en première année de CAP en apprentissage en 2015, 53,4 % ont obtenu le CAP dans les trois ans, dont 1,1 % après être retournés dans le scolaire. C'est moins que pour les jeunes entrants en première année de

CAP par la voie scolaire : ils sont alors 62,2 % à obtenir leur diplôme dans les trois ans, dont 2,6 % qui ont terminé leur formation par la voie de l'apprentissage. Pour le baccalauréat professionnel, les écarts sont plus importants : parmi les jeunes entrés en seconde professionnelle en 2014, l'accès au diplôme en au plus 4 ans est de 49,8 % pour les apprentis, contre 67,0 % pour les élèves scolarisés.

Il est toutefois à noter qu'une partie importante des apprentis font leur baccalauréat professionnel en 2 ans, et qu'ils ne sont donc pas comptabilisés ici.

population des apprentis entre 2008 et 2018. Ainsi, sur cette période, les élèves âgés de 16 à 17 ans ont vu leur nombre diminuer (en dépit d'une hausse en 2018) alors que les élèves âgés de plus de 21 ans ont connu une forte augmentation de leurs effectifs. Il est toutefois à noter un accroissement du nombre des apprentis âgés de 15 ans ou moins (+13,0 % en 2018 et +36,6 % depuis 2008), accroissement qui témoigne d'un changement de profil des apprentis : les élèves de troisième choisissant l'apprentissage sont moins souvent en retard scolairement qu'il y a dix ans. Enfin, le taux de scolarisation en apprentissage, en augmentation pour les 20 ans et plus, a diminué pour les jeunes de 16 à 19 ans [figure 7].

Croissance marquée de l'apprentissage en BTS dans les EPLE

Les établissements du secondaire public (EPL) de l'académie préparent aussi les jeunes par apprentissage. Un apprenti sur dix reçoit ainsi une formation en EPLE, soit 2 345 jeunes. Avec un peu plus de 1 000 apprentis, le CAP est le diplôme le plus préparé en EPLE : la part des apprentis de CAP formés en EPLE atteint 13,7 %. Pour les apprentis préparant un baccalauréat professionnel, la part en EPLE est

7- Taux de scolarisation par âge en apprentissage

Âge	2018		évolution		Taux de scolarisation en apprentissage en 2018
	effectifs	part d'apprentis	entre 2017 et 2018	entre 2008 et 2018	
15 ans ou moins	1 015	4,4 %	13,0 %	36,6 %	2,4 %
16 ans	2 161	9,3 %	3,6 %	-22,4 %	5,1 %
17 ans	2 673	11,5 %	2,9 %	-26,3 %	6,1 %
18 ans	3 408	14,6 %	6,6 %	-3,5 %	7,6 %
19 ans	3 217	13,8 %	1,2 %	-1,7 %	7,3 %
20 ans	3 007	12,9 %	2,1 %	5,6 %	6,7 %
21 ans	2 416	10,4 %	3,3 %	12,9 %	5,6 %
22 ans	2 084	8,9 %	7,5 %	37,5 %	4,8 %
23 ans	1 403	6,0 %	8,2 %	47,8 %	3,3 %
24 ans	875	3,8 %	16,2 %	50,9 %	2,1 %
25 ans	483	2,1 %	-14,7 %	54,3 %	1,2 %
16-25 ans	21 727	93,2 %	4,0 %	0,8 %	5,1 %
26 ans et plus	562	2,4 %	19,8 %	217,5 %	n.s.

Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.
Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

moins élevée (10,7 %). Dans le secondaire, les effectifs baissent en 2018, particulièrement en baccalauréat professionnel (-15,7 %). Sur huit ans, la tendance est aussi à la baisse, baisse qui dépasse 10 % [figure 8].

En revanche, les effectifs de BTS en EPLE croissent bien plus fortement que sur l'ensemble des CFA. 17,8 % des apprentis de BTS sont à présent inscrits en EPLE, soit 815 jeunes.

8- Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2018-2019

	Apprentis en EPLE	Part en EPLE (%)	Évolution des effectifs d'apprentis en EPLE	
			2018/2017	2018/2010
Niveau V	1 001	13,7 %	-1,4 %	-13,2 %
<i>dont CAP</i>	923	13,5 %	0,8 %	-11,2 %
Niveau IV	514	9,3 %	-10,9 %	-10,6 %
<i>dont brevet professionnel</i>	203	9,3 %	-2,4 %	-9,0 %
<i>dont bac professionnel</i>	285	10,7 %	-15,7 %	-16,9 %
Niveau III	827	15,2 %	7,3 %	48,7 %
<i>dont BTS</i>	815	17,8 %	7,4 %	46,6 %
Niveau I et II	3	0,1 %	-75,0 %	.
Ensemble	2 345	10,1 %	-1,3 %	2,7 %

Champ : Apprentis en formation sur un site de l'académie de Lyon.
Source : MEN-DEPP, Enquête SIFA

CHAMP

Cette note porte sur les apprentis recensés au 31 décembre 2018 et recevant leur formation sur un site de l'académie de Lyon. Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

SOURCE

Le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) de la DEPP recueille auprès des CFA des données individuelles sur les personnes inscrites en apprentissage et présentes au 31 décembre de chaque année.

DEFINITIONS

Niveau V : Préparation d'un diplôme de formation professionnelle courte, type CAP.

Niveau IV : Préparation d'un diplôme de formation longue, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III : Préparation d'un diplôme de niveau bac +2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I : Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac +3.